VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

4 avenue de Paris
94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 2500 (deux mille cinq cents) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée Abaraka Explore France, SASU en formation dont le siège social sera situé à 60 Rue François 1er 75008 Paris FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 03/09/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

 - Djalila Rebouh Ép. Smati, la somme de 2500 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 02/03/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le 04 SEP. 2025

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
VINCENNES M&B NOTAIRES
4 Avenue de Paris - 94300 Vincennes

Me Antoine BASSOT

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr